



Lycée Joseph Desfontaines Melle (79500)

publié le 15/11/2010

Descriptif :

Présentation de l'option facultative du Lycée de Melle.

Sommaire :

- Un enseignement artistique en milieu rural
- Une équipe dynamique et polyvalente
- Une salle dévolue à l'enseignement du cinéma audiovisuel
- Un enseignement ouvert à tous

● Un enseignement artistique en milieu rural

Le lycée Joseph Desfontaines de Melle propose l'option facultative de "cinéma audiovisuel". La pratique du cinéma à Melle est ancienne, elle a débuté il y a environ vingt ans avec un atelier le mercredi après-midi. Transformé en option en 1996, les cours demeuraient sur le même créneau. Depuis 2004, l'option a intégré le projet d'établissement, elle apparaît dans le volet « favoriser la culture artistique en milieu rural. » Cette orientation forte a apporté 2 changements : l'horaire d'enseignement a été intégré à l'emploi du temps des élèves à raison de trois heures par niveau et par semaine quelle que soit la série.

● Une équipe dynamique et polyvalente

L'équipe est constituée de quatre enseignants provenant de quatre disciplines différentes répondant ainsi à une volonté d'ouverture, les formations des uns et des autres donnant à lieu à des approches variées du cinéma. Chaque enseignant a la charge d'un niveau, l'équipe ayant le souci d'une progression évolutive et cohérente sur trois ans. Chaque année, les élèves sont contraints très rapidement à passer de l'approche théorique à la pratique artistique, les élèves devant réaliser un premier court-métrage dès le premier semestre de la seconde. D'abord répartis en groupes de 3 puis de 2, ils sont prêts, en terminale, à réaliser seuls, le court-métrage demandé pour l'épreuve facultative du baccalauréat.

● Une salle dévolue à l'enseignement du cinéma audiovisuel

Depuis la rentrée 2009, l'option "cinéma audiovisuel" dispose d'une salle dotée de 10 ordinateurs servant exclusivement au montage des films. Une dotation exceptionnelle de la Région a permis d'acheter 5 caméscopes semi-professionnels, des caméscopes « grand public », du matériel de prise de son.

● Un enseignement ouvert à tous

Tout élève de troisième peut demander à suivre l'option "cinéma audiovisuel". Il s'agit d'une option facultative, que l'on suit durant trois ans. L'horaire est de trois heures hebdomadaire. L'inscription dans l'option ne nécessite pas de compétences particulières. Notre objectif est qu'un élève qui aura suivi l'option durant trois ans porte un regard critique sur les films qu'il voit ; qu'il soit capable de les situer dans un contexte historique et artistique et en décrypte les qualités et les faiblesses. Les qualités requises sont la curiosité, l'ouverture d'esprit, le soin, la rigueur.